CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E107631** **VALABLE JUSQU'AU** **03/09/2027**

ÉDITÉ LE 26/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1997

Raison sociale : SARL ETS PUZIO JC

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

28 RUE DU VALENGELIER
ZAC DE LA TUILERIE
77500 CHELLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHELLES 411416480

Siret : 411 416 480 00027

Téléphone : 01 60 08 45 45 **Fax :**

Portable : 0670689323

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2105686

Responsabilité légale :
BELASSEIN SAMY JOSE CO-GÉRANT / CARON YVES CO-GÉRANT / LEVIEIL LAURENT ALAIN RENE CO-GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011420515704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000011420515704

Site Internet : http://www.axenergie.eu/agences/23-ets-puzio

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

E-mail : etspuzio@orange.fr

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 273 957 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	4	04/09/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/06/2026 10:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E107631** **VALABLE JUSQU'AU** **03/09/2027**

ÉDITÉ LE **26/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1997
Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHELLES 411416480

Siret : **411 416 480 00027**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 2105686

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011420515704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000011420515704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **SARL ETS PUZIO JC**

28 RUE DU VALENGELIER
ZAC DE LA TUILERIE
77500 CHELLES

Téléphone : 01 60 08 45 45 **Fax :**
Portable : 0670689323

Site Internet : http://www.axenergie.eu/agences/23-ets-puzio
E-mail : etspuzio@orange.fr

Responsabilité légale :
BELASSEIN SAMY JOSE CO-GÉRANT / CARON YVES CO-GÉRANT / LEVIEIL LAURENT ALAIN RENE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/09/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	12/05/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/06/2026 10:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.